



**N°11**  
**19/06/2018**



### Animatrice filière

Céline VACHON  
**Chambre d'agriculture  
de Nouvelle-Aquitaine**  
[celine.vachon@na.chambagri.fr](mailto:celine.vachon@na.chambagri.fr)

Suppléance :  
Karine BARRIERE  
**Chambre d'agriculture  
de la Corrèze**  
[k.barriere@correze.chambagri.fr](mailto:k.barriere@correze.chambagri.fr)

Rédactrice :  
Barbara CICHOSZ  
**Chambre d'agriculture  
d'Occitanie**  
[barbara.cichosz@occitanie.chambagri.fr](mailto:barbara.cichosz@occitanie.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Vigne /**

**Edition Limousin N°11  
du 19/06/2018 »**



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- Stade moyen : fin nouaison à Grains de plomb.
- Grain de pois pour les parcelles les plus précoces en Corrèze.

### Mildiou

- Pression en baisse en l'absence de pluie. Restez attentifs à l'évolution de la météo et aux sorties de taches.

### Oïdium













- La période de sensibilité maximale est en cours.

### Black-rot

- Période de sensibilité importante toujours en cours.

# Météo

## • Prévisions du 20 au 25 juin 2018

Corrèze	Mer 20	Jeu 21	Ven 22	Sam 23	Dim 24	Lun 25
Températures	14 - 32	15 - 30	15 - 26	10 - 26	11 - 27	16 - 29
Tendances						
Hte-Vienne	Mer 20	Jeu 21	Ven 22	Sam 23	Dim 24	Lun 25
Températures	16 - 30	17 - 26	13 - 21	11 - 21	11 - 23	14 - 25
Tendances						

## État général du vignoble

### • Stades phénologiques

Le stade moyen oscille entre « Nouaison » et « Grain de plomb » en Haute-Vienne, et jusqu'à « Grain de pois » pour les parcelles les plus précoces en Corrèze.

*Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz) :*

Stade 25 : Fin de floraison

Stade 27 : Nouaison

Stade 29 : Grain de plomb

Stade 31 : Grain de pois



Stade Grain de Plomb  
Crédit photo : CRA N-A

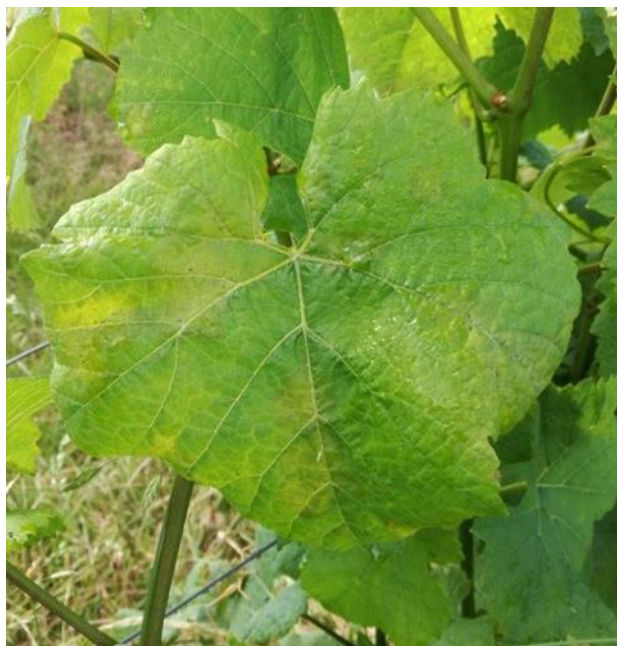
## Mildiou (*Plasmopara viticola*)

### • Situation au vignoble

On observe cette semaine une sortie de symptômes.

#### Sur témoins non traités (Branceilles, Verneuil) :

- présence de taches sur feuilles (20 à 40% de ceps touchés, les dégâts restant de faible intensité).
- premiers symptômes sur grappes (faciès rot gris) avec 16% de grappes touchées (sur la Haute-Vienne uniquement).
- **Au vignoble** : on observe quelques taches isolées sur feuilles (fréquences d'attaque <10% des ceps) ; la situation reste globalement saine, à l'exception du secteur d'Allasac où des attaques plus sévères sont signalées (jusqu'à 2/3 des ceps touchés).



Taches de mildiou relevée le 19/06/2018: face supérieure. Crédit photo : CRA N-A



Mildiou sur grappe - faciès rot gris -  
Crédit photo : CRA N-A

- **Données de la modélisation** (Potentiel Système – Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne, calculs au 18/06/2018)

**Situation J-7 à J :** la Haute-Vienne a été un peu plus arrosée que la Corrèze mais les pluies sont restées plus faibles que les semaines précédentes.

La pression exercée par le mildiou est toujours en hausse, conséquence des événements pluvieux passés.

Elle est, à ce jour, forte sur toute la zone.

Des contaminations de masse sont modélisées le 15 juin sur le secteur de Verneuil uniquement. Sur le secteur d'Objat, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer des contaminations de masse.

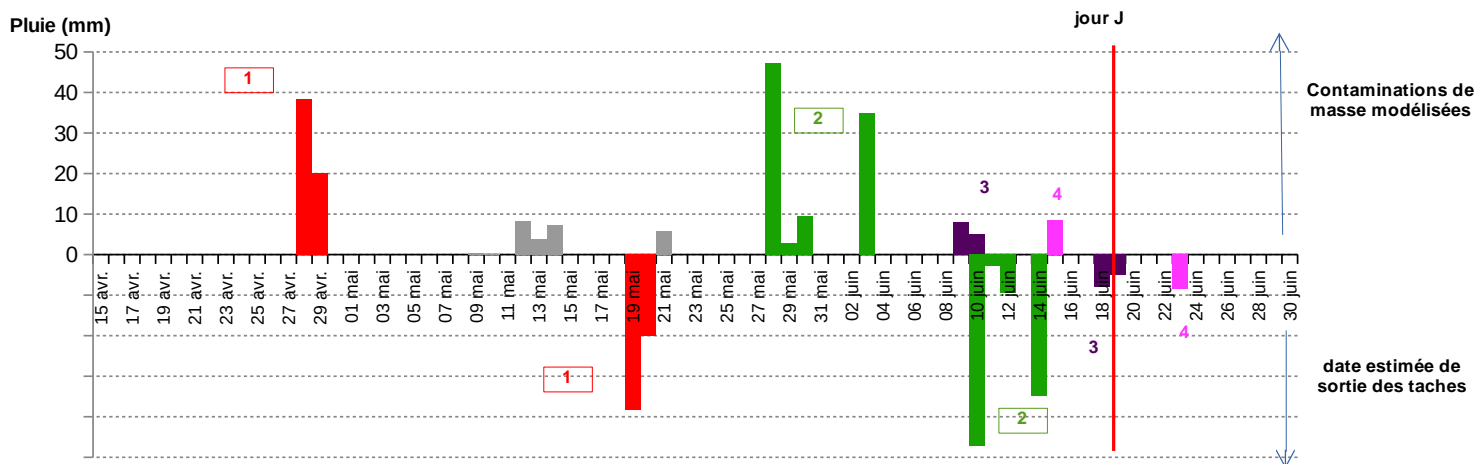
Les taches issues des contaminations étalées du 3 au 6 juin sur la zone devraient maintenant être visibles.

**Simulation J à J+7 :** les prévisions pour les 10 prochains jours sont sèches et devraient permettre à la pression d'amorcer une baisse sur toute la zone. Elle restera néanmoins à un niveau fort sur le secteur de Verneuil et deviendra moyen sur le secteur d'Objat.

Des contaminations sont toujours modélisées dès 3 mm de pluie.

Les taches issues des contaminations du 15 juin (Verneuil) devraient être visibles autour du 23 juin. Si une contamination de masse survient, le temps d'incubation modélisé est désormais de 6 jours.

## Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 18/06/2018 pour la zone Corrèze



**Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :**

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques.

La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante.

numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance.

### Évaluation du risque :

La période qui démarre s'annonce chaude et sèche (enfin !). En l'absence de pluie, le risque de nouvelle contamination de masse s'annonce donc faible à nul.

Il convient cependant d'être très vigilant au risque de contamination secondaire à partir des symptômes déjà présents sur les parcelles touchées. Une simple rosée peut suffire à générer le repiquage des foyers présents.

Surveillez attentivement l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles, car de nouvelles taches peuvent encore sortir. Et gardez bien-sûr toujours un œil sur les prévisions météo !

**Mesures prophylactiques :** l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

## Oïdium (*Uncinula necator*)

### • Éléments de biologie

La phase de sensibilité maximale est identifiée de la floraison à la fermeture de grappe.

### • Situation au vignoble

Aucun symptôme n'est observé à ce jour.

### Évaluation du risque :

La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est en cours en toutes situations. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.



# Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

## • Situation au vignoble

On observe des taches isolées sur le feuillage uniquement.

- **Sur témoins non traités** (Verneuil sur Vienne, Branceilles) : présence de symptômes sur feuilles (14% de ceps avec des taches isolées sporulées) ;
- **Sur parcelles de référence** : la présence de la maladie reste ponctuelle et globalement faible.



Tache de black-rot sporulée. - Crédit photo : CRA N-A

### Évaluation du risque :

La maladie jusque-là quasi absente de nos vignobles est observée (discrètement) cette année. Ce qui traduit un niveau de pression non négligeable pour la campagne.

Une phase de très grande sensibilité des baies aux contaminations est identifiée autour de la nouaison. Mais cette sensibilité reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe.

Il convient donc de rester vigilant au risque de contamination.

Surveillez attentivement l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles car, comme pour le mildiou, des contaminations sont sûrement encore en incubation.

# Botrytis (*Botrytis cinerea*)

## • Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
  - la maîtrise de la vigueur,
  - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, (effeuillage à la nouaison)
  - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

### Évaluation du risque :

Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations où les facteurs de risque sont présents. Le stade de chute des capuchons (fin de floraison) est en cours dans certaines situations voire dépassé dans les situations les plus précoces.

# Cicadelles de Flavescence dorée

## • Situation au vignoble

Des larves sont observées sur le secteur de Branceilles depuis le 23 mai.

Pour toute information réglementaire : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne,1115>

# Cicadelle verte (*Empoasca vitis*)

## • Situation au vignoble

On observe des adultes et des larves sur les 2 vignobles, mais les populations restent très inférieures aux seuils de risque.

De rares symptômes de grillure sur feuilles sont signalés en Haute-Vienne.

### Évaluation du risque :

Surveillez vos parcelles à risque.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

**Seuil indicatif de risque (printemps) :** 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

**Mesures prophylactiques :** l'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

## Autres observations

On observe ponctuellement des cas **d'eutypiose** et les premiers cas **d'apoplexie**, sur les 2 zones.

On signale toujours la présence de **galles phylloxériques** sur quelques parcelles de Corrèze mais elles sont sans incidence pour la vigne. Contrairement à l'érinose, les galles se trouvent sur la face inférieure des feuilles.

Des populations de **typhlodromes** sont toujours régulièrement observées sur les 2 secteurs.

**Vers de la grappe :** le renouvellement des capsules des pièges de surveillance est en cours.



Maladies du bois – Apoplexie (18/06/2018). –  
Crédit photo : CRA N-A

## Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 26 juin 2018

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :** Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet), la fédération des Vins de la Corrèze (M. MAGE) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche).

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*